

Valoriser la richesse des parcours

Laurence Barreau

Volume 8, numéro 3, 2024

La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience à l'université : une réalité variée et des pratiques en transformation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112695ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/rhe.v8i3.1726>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des sciences de l'éducation

ISSN

2371-5669 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Barreau, L. (2024). Valoriser la richesse des parcours. *Revue hybride de l'éducation*, 8(3), 1–11. <https://doi.org/10.1522/rhe.v8i3.1726>

Résumé de l'article

Une employée de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) témoigne de la pertinence de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Elle explique l'importance de la RAC pour les personnes qui ont des expériences de travail valables et veulent faire reconnaître ce savoir par l'obtention d'un diplôme malgré l'impact de cette décision sur leur vie. Elle nous montre qu'il ne s'agit pas seulement de technicalités et de gestion de dossier, mais surtout d'une opportunité, tant pour les personnes étudiantes que pour l'université, dans un processus conjoint.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Valoriser la richesse des parcours

Auteure

Laurence Barreau, agente de gestion des études, Université du Québec à Montréal,
Canada
barreau.laurence@uqam.ca



Résumé

Une employée de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) témoigne de la pertinence de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Elle explique l'importance de la RAC pour les personnes qui ont des expériences de travail valables et veulent faire reconnaître ce savoir par l'obtention d'un diplôme malgré l'impact de cette décision sur leur vie. Elle nous montre qu'il ne s'agit pas seulement de technicalités et de gestion de dossier, mais surtout d'une opportunité, tant pour les personnes étudiantes que pour l'université, dans un processus conjoint.

Mots-clés : reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ; reconnaissance et validation des acquis de l'expérience (RVAE) ; université ; formation professionnelle ; formation technique.



Mise en contexte

Je suis à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis quatre ans. Je travaille en tant qu'agente de gestion aux études (AGE) au baccalauréat en enseignement, plus particulièrement en formation professionnelle et technique. Dans ma tâche d'AGE, j'étudie les dossiers des étudiants et des étudiantes.

Lorsqu'on traite de reconnaissances des acquis, chaque étudiant et étudiante est absolument unique. Les personnes étudiantes intègrent le programme dans l'optique d'enseigner au niveau professionnel ou collégial technique. Elles en sont à leur deuxième, voire à leur troisième carrière. Elles ont eu un diplôme au Québec ou à l'étranger, pratiqué leur métier, et veulent maintenant l'enseigner. Ces gens ont de l'expérience, alors on ne leur demande pas de réaliser l'entièreté d'un programme universitaire. Ils ont des compétences et des connaissances que certains ont, d'ailleurs, déjà enseignées. Il importe donc d'évaluer leur potentiel en vue d'une reconnaissance des acquis de leur expérience professionnelle.

Pour ma part, je suis convaincue de l'importance de la RAC. Quelle est la pertinence de faire suivre un cours universitaire à quelqu'un qui a déjà les compétences et les connaissances du fait de sa pratique? J'ai beaucoup de collègues qui me disent : « Ouais, mais toi et tes étudiants... » Seulement, « mes étudiants », contrairement aux leurs, n'ont pas vingt ans. Leur expérience constitue une vraie valeur. Dans les baccalauréats de 120 crédits, comme ceux en enseignement, on arrive dans certains cas à reconnaître jusqu'à 80 crédits. La pratique du métier doit être reconnue pour que ces futures personnes enseignantes puissent transmettre leur savoir-faire.

Je les rencontre dès leur premier cours à l'université. Pour quelqu'un qui arrive avec un diplôme d'études professionnelles (DEP) de niveau secondaire et qui travaille depuis 15 ou 20 ans dans son métier, l'entrée à l'université est une marche énorme. Ces personnes arrivent avec beaucoup de stress. Elles ont aussi des familles, une vie professionnelle à temps plein et veulent diplômer pour enseigner. J'en suis admirative.

Par conséquent, je parle à ces personnes de la RAC. La première chose que je leur dis, c'est qu'elles n'auront pas à suivre des cours pour la totalité des crédits du programme, sauf dans de très rares exceptions. Je les invite à remplir un formulaire. Le formulaire est très simple : quel est votre diplôme? Quel est votre parcours professionnel? Quel est votre parcours académique? Quel métier voulez-vous enseigner? Avez-vous des formations complémentaires? À ce moment, les étudiantes et les étudiants ont l'occasion de mettre en lumière tous les aspects de ce qui fait leur spécificité. À partir des informations recueillies et du dossier universitaire complété lors de leur demande d'admission, j'évalue la possibilité de RAC.



Découverte de la RAC

Mon premier contact avec la RAC s'est passé en France. Toute ma carrière, j'ai créé mes postes. Les études m'empêcheraient d'aller faire du ski, d'effectuer mes loisirs, alors, j'ai plutôt décidé de travailler. Et les métiers qui s'offraient à moi me permettaient tous de définir une partie importante de mes tâches et de mon champ d'action, tout en les faisant évoluer à mesure que je progressais moi-même professionnellement, que j'affinais mes apprentissages en lien avec mon travail. J'ai donc eu la chance, en créant mes postes, de rencontrer de vieux professionnels qui m'ont enseigné leur métier. J'ai appris la comptabilité, la gestion des ressources humaines, la gestion financière d'une entreprise, etc. Puis, je me suis retrouvée adjointe de direction d'une compagnie de 40 salariés. Je gérais la partie administrative, comptable et financière de l'entreprise, et ce, sans formation académique. C'est là où les études auraient pu m'aider. C'est à ce moment que je me suis dit que j'aimerais que ce que je faisais soit reconnu par un diplôme qui m'aurait permis d'aller chercher d'autres formations, dont des formations universitaires. Je me suis alors demandé comment je pourrais faire reconnaître tout ce que je savais faire.

J'avais une quarantaine d'années, un enfant en bas âge, je travaillais à temps plein et j'exerçais beaucoup de responsabilités, un peu comme les personnes étudiantes que j'accompagne actuellement. Je devais faire une demande de validation de mes acquis et j'ai abandonné. La montagne m'apparaissait immense, et je la trouvais beaucoup trop difficile à gravir. D'ailleurs, je pense que c'est pour cela que je rédige les dossiers des étudiantes et étudiants, même si l'on m'a dit que ce sont eux qui devraient le faire. Je pense que c'est ce qui fait que j'aime autant les accompagner. Je m'occupe de leurs dossiers, parce que je sais que c'est plus rapide pour moi de le faire. Je connais les procédures et les attentes liés à la démarche.

J'ai été recrutée par hasard pour être agente de gestion aux études à la Faculté des sciences de l'éducation. À l'époque, je discutais beaucoup avec mes supérieurs hiérarchiques dans le contrôle des dossiers, dont ceux liés à la reconnaissance des acquis. Lorsqu'on me questionnait sur mon parcours, j'expliquais que j'avais travaillé en France, dans le milieu de l'automobile, un milieu de la formation professionnelle, tout comme les enseignantes et enseignants en devenir que j'ai en face de moi lors de mes entretiens. Ce sont parfois des personnes qui conduisent des camions dans les mines et qui ont une attitude de grands garçons costauds. Donc rien qui m'impressionne !

Celle avec qui je discutais, et qui est devenue ma supérieure immédiate, a rapidement compris que j'arrivais du même milieu que les étudiantes et étudiants, que j'étais expérimentée et issue d'un parcours professionnel, que je savais gérer des gens et que j'étais capable de mettre



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

mon pied à terre, parce que parfois cela était nécessaire. De plus, j'arrivais de l'étranger, donc, je comprenais la réalité des gens issus de l'immigration, et tous les processus auxquels ils sont soumis. De plus, à mon arrivée au Québec, j'ai été obligée de retourner faire des études en formation professionnelle, ce qui m'a permis d'en connaître la structure québécoise. Mon parcours m'avait donc particulièrement bien formée pour un tel poste. Mes supérieurs m'ont donc proposé un défi, celui de m'occuper d'un programme difficile qui nécessitait d'étudier des cas individuels pour la RAC. Ils comprenaient que mon parcours, semblable à celui de certaines personnes étudiantes, serait un atout.

Et aujourd'hui, après toutes ces années à conseiller à des personnes de faire reconnaître leurs acquis, force m'est d'admettre que le temps est aussi venu pour moi de finalement faire la démarche. C'est pourquoi, à l'automne, je souhaite entreprendre moi aussi la démarche afin de faire reconnaître ma propre expérience professionnelle, que ce soit au niveau collégial ou autre.

Démarche

En ce qui concerne la démarche de reconnaissance des acquis, je rencontre d'abord les personnes étudiantes pour prendre en charge leur dossier. Je ne leur demande pas d'effectuer un travail concernant les raisons pour lesquelles un cours devrait être reconnu et converti en crédits universitaires. J'effectue ce travail pour eux à la lumière des informations dont je dispose. Il y a des dossiers qui sont simples et des dossiers qui prennent beaucoup de temps. Ma connaissance du règlement universitaire, et des limites qu'il impose, me permet de trouver la voie de reconnaissance appropriée à chaque demande. En outre, je rencontre ou j'écris aux étudiantes et aux étudiants lorsque j'ai besoin davantage d'explications ou d'informations. Je les interpelle individuellement. Je m'engage à défendre leur dossier, mais j'ai besoin qu'ils me fournissent les diplômes nécessaires à cela. Il faut aussi qu'ils me disent ce qui, dans la pratique de leur métier, pourrait être reconnu par le programme. Je leur demande de m'écrire une lettre qui soutienne leur démarche. De cette façon, nous avançons ensemble.

Mon objectif est de faire accepter une reconnaissance des acquis dans tous les dossiers, mais ce n'est pas toujours le cas. La machine universitaire est complexe. C'est pourquoi je m'assure du déroulement adéquat de la démarche de reconnaissance des acquis pour les étudiantes et étudiants, en présentant et en montant un dossier papier et numérique. Je me charge de fournir les documents nécessaires. Tout en accompagnant la personne étudiante et en montant son dossier, je l'informe de ce que j'ai fait, de ce qui est en attente. La direction du programme évalue la pertinence d'une reconnaissance des acquis sur la



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

base de ce dossier. Le doyen de la faculté valide ensuite ma demande, suivi du registrariat qui la ratifie. Ainsi, les crédits sont intégrés à son dossier.

Si le dossier est refusé et que je ne suis pas d'accord, j'amorce une approche différente pour trouver une solution. Le refus est parfois pertinent, parce qu'il y a un règlement que j'ai omis ou un aspect que j'ai mal analysé. L'erreur est humaine. Je sais que je peux compter sur l'appui de la direction de programme. Cette compréhension collaborative fait qu'il n'y a pas beaucoup de dossiers qui sont refusés en dernière instance.

La reconnaissance des acquis signifie pour moi et pour toute l'équipe la reconnaissance de la personne qui entame son processus universitaire. C'est dans ce même esprit que l'UQAM a considéré l'entièreté de mon expérience professionnelle et m'a permis de gravir tous les échelons. Ça, je ne m'y attendais pas du tout ! Cette opportunité me motive à mon tour à favoriser la RAC des autres étudiants et étudiantes.

Je considère que j'ai une chance énorme de travailler pour un programme dans lequel on ne travaille pas par cohorte, selon un cheminement unique et prédéterminé, mais plutôt selon un cheminement individuel. Ce cheminement, je ne le définis pas à partir d'un dossier, mais à partir d'une rencontre. Le premier cours permet aux étudiantes et étudiants d'élaborer un cheminement personnalisé en fonction du nombre de crédits qu'ils auront à acquérir.

Entre devoir effectuer 50 crédits ou 120 crédits pour obtenir un diplôme, la différence est considérable. En général, ces personnes étudiantes travaillent à temps plein, ont des vies de famille et étudient en soirée. Étudier à temps plein n'étant pas possible, elles suivent un cours ou deux par trimestre selon leurs disponibilités, ce qui allonge la durée du programme à parfois plus de dix ans. Il est facile, dans un si long parcours, de perdre de vue ce qui a été expliqué lors du premier cours et d'oublier jusqu'à l'idée même de la reconnaissance des acquis. Ainsi, une fois par an, je vais dans un cours pour leur rappeler que la reconnaissance d'acquis est possible tout au long du cheminement, car leur situation peut avoir changé depuis leur admission. Une personne peut s'être fait offrir un poste d'enseignant ou être allée chercher du perfectionnement professionnel. La reconnaissance des acquis est évolutive. Après des années à cheminer au sein d'un programme, les étudiantes et étudiants n'ont plus nécessairement les mêmes compétences que lors de leur entrée au sein de celui-ci : ils ne sont pas restés figés au point de départ.

Les personnes étudiantes parlent beaucoup entre elles et incitent les autres à m'appeler, surtout en formation professionnelle. Leur programme comprend 120 crédits et il n'y a pas beaucoup de reconnaissance des acquis en début de parcours, ce qui peut paraître lourd et long au cours des premières années. Au fil du temps, le processus peut



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

s'accélérer, mais les étudiants et étudiantes ne le savent pas toujours, parce que les informations du premier cours s'oublient. J'en ai donc beaucoup qui me téléphonent lors de la deuxième partie du programme.

J'aime beaucoup le suivi individuel et personnalisé qui jalonne tout mon travail. J'effectue le contrôle des inscriptions en cours dans le programme, en m'assurant, par exemple, que personne n'est inscrit à trop de cours. De la même manière, si je vois des dossiers dans lesquels un cours n'a pas été reconnu et que je sais que d'autres reconnaissances d'acquis peuvent être obtenues, je contacte ces personnes. Très souvent, en faisant le point avec elles et en demandant certaines attestations, je leur fais gagner une, deux ou trois années universitaires. Ça passe par l'analyse personnelle du dossier, qui permet d'établir les cours qu'il reste à faire et ceux qui peuvent être reconnus.

Richesse des parcours

Quand je reçois une nouvelle demande d'admission d'une personne qui a besoin d'éclaircissements sur les programmes de l'université, je vais revoir certains dossiers, refusés comme acceptés, et je prépare un argumentaire en indiquant ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Le parcours personnel et le curriculum vitae m'éclairent sur d'autres possibilités. Humainement, il me semble qu'il ne faut pas se contenter de dire non à la personne, parce que j'ai la plupart du temps une autre piste à proposer. C'est cette approche ouverte et interpersonnelle qui est enrichissante.

Beaucoup de personnes étudiantes proviennent de l'étranger et arrivent à l'UQAM avec des doctorats. Je pense à une étudiante que j'ai rencontrée plusieurs fois et qui était chirurgienne-dentiste au Maghreb. Elle arrive ici sans être reconnue, parce que c'est de la médecine. En cas de cursus médical, il faut refaire le programme universitaire au complet, ce qui est énorme en coût financier et personnel. Elle est retournée aux études pour faire un DEC et est devenue hygiéniste dentaire. Son doctorat médical n'a pas pu être reconnu dans le baccalauréat. Elle m'expliquait qu'elle avait fait une croix sur son métier d'origine en devenant hygiéniste dentaire, afin que ses enfants puissent faire médecine au Québec. Ça m'a touchée profondément et je me rappelle son histoire régulièrement. Il y a aussi cette dure réalité cachée derrière les dossiers.

J'ai rencontré des gens avec des parcours insensés, surtout issus de l'immigration, mais parfois aussi venant du Québec. Je pense à une dame qui était préposée aux bénéficiaires. Elle s'était blessée au début de la cinquantaine et ne pouvait plus faire son métier, qu'elle adorait. Elle a supervisé beaucoup de stagiaires dans sa carrière. À l'automne 2019, elle se dirige donc vers l'enseignement, mais elle est complètement paniquée,



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

car elle ne s'est jamais servie d'un ordinateur. Je l'incite à essayer en lui disant qu'elle n'a rien à perdre en se donnant une chance avec ce nouvel outil, sans stress. Elle a donc commencé, et ça lui a plu énormément. Puis, la pandémie de la COVID-19 arrive. Elle se retrouve alors enseignante à temps plein, en ligne, pour former de futurs préposés aux bénéficiaires. Un an plus tard, je l'aide. Elle me dit qu'elle est enseignante à temps plein et qu'elle n'aurait jamais imaginé la carrière qu'elle a actuellement sans l'opportunité de donner des cours en ligne. Ce sont ces gens-là qui m'émeuvent. Leur engagement dans le programme est basé sur une décision spontanée ou une discussion. On comprend donc toute l'importance de prendre le temps de discuter avec eux.

Je pense aussi à un étudiant étranger, chef d'entreprise au début de la quarantaine, que j'ai accueilli alors qu'il était en voyage et se demandait s'il allait venir s'établir au Canada. Après un bref parcours professionnel dans la finance, il était arrivé en France à 30 ans et s'était découvert une passion pour la coiffure. Il avait donc monté son salon de coiffure, avait une famille et une maison. À 42 ans, il réfléchit à l'idée de venir vivre au Québec et il me rencontre avant de prendre sa décision. Je sais ce qu'est le processus d'immigration, car je l'ai vécu. Il vient de diplômé et m'a écrit, ainsi qu'aux professeurs du programme, pour nous remercier de l'accompagnement qui lui avait été offert. Il m'annonce qu'il avait obtenu un poste d'enseignant à temps plein. Au bout de quatre ans, il a réalisé son rêve, et ça, c'est mon plaisir quotidien. On pourrait dire que c'est ça, le « vrai service à la clientèle », un réel échange constructif ! C'est pour cela que j'adore ce que je fais et que je ne veux pas changer.

C'est un plaisir, une valorisation personnelle, de trouver des solutions pour les personnes étudiantes, de chercher comment leur faire gagner un an ou deux dans le parcours afin de les voir à la prochaine collation des grades. Pour y arriver, j'ai l'outil de la reconnaissance des acquis, cette arme-là. C'est hyper gratifiant pour moi, car c'est le cadeau à offrir à quelqu'un qui est piégé dans son quotidien. Il faut aussi apporter du soutien psychologique, et mon expérience de vie me permet de parler à ces personnes qui étudient à 40 ou 50 ans. C'est quelque chose qu'elles disent grandement apprécier.

Je comprends que les dossiers doivent présenter un argumentaire étoffé, très détaillé. Reconnaître des acquis, c'est ajouter une forme particulière afin d'atteindre la diplomation, ça ne peut pas être automatique. Cependant, un dossier est une sorte de mécanique, constituée d'écrits « froids ». C'est pour cela que je crois qu'il faudrait un comité d'experts à l'université, formé d'êtres humains et non pas de procédures administratives, pour rencontrer les étudiantes et étudiants qui veulent être admis et leur demander d'effectuer un travail d'analyse concernant leurs acquis.



Enjeux et perspectives de la RAC

À la table ronde du congrès de l'Acfas du printemps dernier, il y avait des chercheurs des universités francophones provenant de Suisse et de France, ainsi que des professeurs d'universités du Québec et des gens de l'administration universitaire de différents niveaux. Et puis il y avait moi, une simple agente, qui reçois les étudiants et étudiantes, et leurs dossiers.

Mon impression est que le processus de la RAC est trop long et qu'il faut aller beaucoup plus loin. D'abord, les universités ont présentement du mal à recruter ces étudiantes et étudiants provenant du monde professionnel. Il est vrai que des postes peuvent être obtenus sans avoir de diplômes. Ça peut faire des professionnels hyper impliqués, mais il y aura des lacunes, à un moment ou un autre, puisqu'ils n'auront pas suivi les cours universitaires. Mais comment aller chercher des étudiantes et étudiants pour une deuxième carrière, en leur demandant de tout reprendre, de s'engager dans un programme qui leur prendra 10 ans en cours du soir ? Le fait d'exercer son métier depuis 20 ans devrait être reconnu comme complément de la formation universitaire.

Alors, je pense que la RAC est l'avenir pour les universités. Il ne faut pas se limiter aux universitaires en devenir qui sortent de cégeps, mais aussi penser à tous ceux qui ont une pratique professionnelle, qui ont envie de se perfectionner ou de changer de métier. Je pense qu'il faut penser à ces personnes-là, qui vont étudier à temps partiel, et reconnaître ce qu'elles ont déjà fait.

Il y a un frein administratif et institutionnel qui est au-delà de mes compétences. À la faculté d'éducation j'entends certains dire que ces étudiants et étudiantes, qui vont obtenir 60 à 80 crédits de RAC sur un baccalauréat de 120 crédits, obtiennent un diplôme à rabais, que des « crédits gratuits » leur sont donnés. Mais ces étudiants-là, ils ont quand même jusqu'à 30 ans de métier et ils sont en mesure de faire valoir leur expérience.

Les étudiants et étudiantes peuvent faire la demande en ligne, où il y a tous les formulaires, puis la déposer auprès des programmes; ils font la démarche. Mais je pense qu'il doit y en avoir beaucoup qui se découragent, comme moi je me suis découragée. Il y en a beaucoup qui ne savent pas par quel bout s'y prendre. On m'aurait expliqué la procédure et encouragée, je suis sûre que j'aurais poursuivi ma démarche de reconnaissance d'acquis à l'époque. Je suis sûre qu'on pourrait faire autrement. Peut-être serait-il possible d'organiser des rencontres ou des conférences, en personne ou en mode virtuel, au début du programme, afin d'expliquer directement comment faire des reconnaissances d'acquis.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

En ce moment, il y a un cours de reconnaissance des acquis professionnel dans notre programme qui permet de monter un portfolio avec l'accompagnement d'un professeur. Un logiciel a été mis en place pour aider les étudiants et étudiantes à le rédiger, ce qui en aide beaucoup qui arrivent de la formation professionnelle et qui n'ont pas de compétences notables en rédaction, bien qu'ils soient d'excellents professionnels. Ils peuvent aller chercher, en formation professionnelle, jusqu'à 30 crédits via ce cours. Ce serait un cours à mettre en place dans tous les programmes universitaires.

L'important, c'est d'avoir aussi des outils qui permettent de bâtir une passerelle entre le langage quotidien et le langage universitaire, puis de mettre en place une fonction qui lui est dédiée. Il y a des conseillers pédagogiques, il y a des gens qui sont là pour l'orientation, mais pas, à ma connaissance, sur la reconnaissance des acquis. Il y a aussi un manque de communication entre les services, qui sont assez cloisonnés. Puis, il y a un rythme décisionnel plus lent dans une grosse structure comme l'université. C'est compréhensible, mais il y a des choses qui pourraient être changées.

Dans le futur, je crois que la RAC sera essentielle. Son évolution, on le voit, va de pair avec l'emploi et l'économie. Il y a 10 ou 15 ans on ne parlait pas de la RAC, ou relativement peu. Néanmoins, actuellement, même sans diplôme, les jeunes arrivent sur le marché du travail, obtiennent d'excellent postes même après une seule année d'université. Mais avec l'âge, ces jeunes auront envie que leurs compétences et leur valeur, au-delà du salaire, soient reconnues, parce que c'est humain d'avoir besoin d'être reconnu. Donc la RAC, et le diplôme obtenu à la fin, va certainement connaître une forte augmentation. Depuis quelques années, il est plutôt question d'une culture du développement personnel, qui est cohérente avec la RAC. La RAC est déjà mentionnée dans toutes les étapes du cheminement, tant collégial qu'universitaire.

L'avenir de la RAC est aussi en lien avec l'immigration, qui est une réalité au Québec et au Canada. Une grande partie de la population active est issue de l'immigration, donc de gens qui arrivent avec des expériences et des diplômes qu'il faut évaluer. Il y a les études comparatives faites par le ministère de l'Immigration, les évaluations comparatives des diplômes, mais c'est loin d'être suffisant.

Cela implique une grande ouverture d'esprit de reconnaître des acquis et de ne pas se limiter à faire payer des cours universitaires. Une réalité économique complexe se cache derrière la RAC. À l'avenir, la clientèle universitaire sera probablement différente. Elle pourrait ne plus être majoritairement à temps plein, mais plutôt nécessiter des cours le soir et la fin de semaine. Les étudiants et étudiantes ne feront peut-être que dix



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

cours dans un programme, parce que le reste sera reconnu. Voilà pourquoi la reconnaissance des acquis à l'université devrait connaître un bel avenir.